

1.

Debitrice: **Tapifonds SA**, route Principale 50,
1796 **Courgevaux**
2.

Remarques: But: l'exploitation d'un commerce de tapis et
revêtement de sols.
Siège inscrit au registre du commerce: 3280 Murten, Wiler-
weg 30.
Délai pour intenter action en opposition devant le président
du Tribunal du Lac, Morat: vingt jours dès la publication,
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé.
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la ces-
sion des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet des reven-
dications admises par l'administration (art. 47/49 OAOF). A
ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(01032704)